

Le petit journal de la CFTC MAE

n° 35 - Juillet 2023

Les négociations sur la PSC débutent

Le 26 janvier 2022, a été acté un accord interministériel pour la PSC (protection sociale complémentaire). Le décret 2022-633 a établi la mise en place de contrats collectifs à adhésion obligatoire des agents, avec un « panier socle » de soins financé à 50 % par les employeurs publics. Depuis quelques semaines, se déroulent enfin des groupes de travail au MASA pour négocier les modalités sur l'accord décliné au ministère. Lors du CSAM du 11 juillet, il a été signé un accord de méthode pour parvenir à une négociation pertinente. Toujours débattu à la DGAFP actuellement, le volet prévoyance pourra peut-être être intégré à cette négociation s'il aboutit. Avec l'Alliance du Trèfle, la CFTC MAE a monté une équipe d'experts et si vous avez des suggestions ou des questions dans ce domaine, n'hésitez pas à contacter Claudine Grosshaeny claudine.grosshaeny@haut-rhin.gouv.fr.

Meilleur remboursement des abonnements de transport collectif... pour venir au travail !

Les abonnements de transports collectifs des agents publics devraient être mieux remboursés à compter du 1^{er} septembre 2023. En effet, le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Stanislas Guerini, a annoncé une amélioration de la prise en charge des titres de transport collectif des agents publics entre leur domicile et leur travail. Elle va être relevée à 75% contre 50% à l'heure actuelle. Cette bonne nouvelle concernerait aussi les abonnements à un service public de location de vélos sous réserve que ce ne soit pas cumulé avec un abonnement de transport collectif faisant le même parcours. A ce stade, le MASA n'a pas encore évoqué le sujet mais nous le porterons. A noter que le pass navigo pour les franciliens qui a augmenté de 12 % en 2023, devrait encore augmenter en 2024 pour atteindre selon certaines sources 120 euros ! Ce coût supplémentaire pour l'agent devient un coût supplémentaire pour les comptes publics.

Une expertise précieuse pour la communauté de travail ? une idée pour un joli parcours de carrière et un soutien pour le dialogue social

La note de service SG/SRH/SDDPRS/2023-460 permet de découvrir le rôle des formateurs occasionnels du MASA et toute la procédure administrative qui les concerne dont leur rémunération. Si vous avez un savoir-faire et des compétences actualisées sur un sujet (PAC, gestion de crise...) vous pouvez être intéressé pour offrir des formations de qualité à des collègues. Si c'est votre situation, nous vous invitons donc à lire la note car le ministère est à la recherche d'un vivier d'experts opérationnels dans leur domaine. Votre encadrant doit donner son accord préalable et assurer votre disponibilité pour le faire. Il devra valoriser cette activité dans votre parcours, bien qu'elle ne figurera pas dans votre fiche de poste. Vous percevrez une rémunération accessoire. Le quota maximal est de 18 jours annuels d'animation de formation. Votre expertise peut aussi être utile au syndicat quand on un sujet de dialogue social la concernant, n'hésitez pas à nous l'indiquer cftc@agriculture.gouv.fr

Exercice des missions : rappel sur la protection face aux crises actuelles

Un courrier de la DGAFP parvenu le 3 juillet à tous les ministres, les SG et les directeurs de ressources humaines de la fonction publique a rappelé les mesures de protection et d'appui des agents publics face à la crise actuelle. Il est lisible sur notre site internet <http://www.syndicatnationalcftcministereagricultureetetablisements.fr/>

Elles portent sur deux points principaux la protection juridique et fonctionnelle ainsi que le soutien psychologique et les mesures d'aménagement des horaires de travail. Les circonstances actuelles peuvent en effet conduire à la détérioration des conditions de travail des agents (Ex : DDTM du Gard). Le SG adjoint du MASA a bien confirmé lors du CSA ministériel que le ministère se mobilise rapidement dans ce type de situation. Notre syndicat reste là aussi pour porter toute situation grave cftc@agriculture.gouv.fr

Bel été A bientôt ! Les membres du bureau CFTC MAE

